

**Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), selon la province ou le territoire et le genre**

Province/territoire	Genre			
	Hommes	Femmes	Personnes de genres divers/indéterminé	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 820	2 200	-	4 020
Île-du-Prince-Édouard	180	260	-	440
Nouvelle-Écosse	2 670	3 950	-	6 620
Nouveau-Brunswick	2 340	3 130	-	5 470
Québec	24 570	31 300	-	55 870
Ontario	46 590	88 650	-	135 240
Manitoba	10 820	13 700	-	24 510
Saskatchewan	9 520	12 730	-	22 250
Alberta	16 050	30 340	-	46 390
Colombie-Britannique	10 390	17 070	-	27 470
Yukon	240	300	-	540
Territoires du Nord-Ouest	940	920	-	1 870
Nunavut	1 450	1 580	-	3 040
Extérieur du Canada	20	20	-	40
<b>Total</b>	<b>127 600</b>	<b>206 150</b>	<b>-</b>	<b>333 760</b>

**Notes :**

1. Les données datent du 14 février 2021 et elles pourraient changer à mesure que d'autres demandes sont reçues.
2. Le nombre de demandes et la province ou le territoire de résidence proviennent des dossiers de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA).
3. Un demandeur unique est une personne. Chaque demandeur unique peut faire une demande pour plus d'une période d'admissibilité, jusqu'à un maximum de 26 périodes pour la PCREPA.
4. Les données sont fondées sur les demandes de PCREPA présentées au moyen du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du système de réponse vocale interactive. Elles comprennent aussi les demandes manuelles.
5. « Extérieur du Canada » fait référence aux demandeurs qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada. Les demandeurs doivent habiter et être présents au Canada pendant la ou les périodes pour lesquelles ils font une demande.
6. Les demandeurs qui n'ont pas de province de résidence valide enregistrée dans les systèmes de l'ARC sont regroupés dans la catégorie « Non précisé ».
7. La mention « indéterminé » est utilisée pour les personnes dont le genre n'était pas disponible.
8. Les personnes dont l'expression de genre est non binaire sont représentées dans la catégorie des diverses identités de genre.
9. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine près et les montants sont arrondis au millier le plus près. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et/ou de la suppression.
10. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés pour des raisons de confidentialité. Les renseignements supprimés comprennent aussi les zéros valides.
11. Les bénéficiaires peuvent se déplacer d'un programme à l'autre au fil du temps. Par exemple, un bénéficiaire qui reçoit la PCRE peut réclamer la PCREPA pour la prochaine période d'admissibilité pour prendre soin d'un membre de sa famille. Alternativement, un bénéficiaire pourrait quitter le programme d'Assurance Emploi et passer à l'un des programmes de prestations canadiennes de la relance économique administrés par l'ARC. Quel que soit le programme vers lequel les bénéficiaires se déplacent, ils ne peuvent recevoir qu'un seul type de



## **Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), selon la province ou le territoire et le genre**

prestations d'assurance-emploi ou de la relance économique pour une période donnée. Ainsi, additionner le nombre total de bénéficiaires uniques à travers tous les programmes pourra entraîner une surestimation.